

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-six du mois de septembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Louin, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 20 septembre 2023

23 présents + 2 pouvoirs (25 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Sébastien FAURE, Frédérique DAMBRINE (arrivée à 18h30), Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET, Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT,
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGÉAI
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

2 pouvoirs :

- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY

Excusés : Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER,

Huguette ROUSSEAU a été élue secrétaire de séance

=====

SOCIAL

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale - CTG

- **Vu** les articles L.263-1, L223-1 et L.227-1 à 3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- **Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- **Vu** le Code Général des Collectivités territoriales ;
- **Vu** la convention territoriale globale approuvée par délibération D2019-142 en date du 17 décembre 2019 et arrivant à terme en 2022 ;
- **Vu** en annexe la présentation des enjeux de la convention territoriale globale 2023-2027 ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ d'approuver le renouvellement de la convention CTG du territoire sur la période 2023-2025 ;
- ✓ d'approuver les enjeux présentés déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels :

- Renforcer la continuité éducative sur le territoire :

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Renforcer et diversifier l'offre d'accueil de la petite enfance pour qu'elle soit adaptée et de qualité	Renforcer l'accompagnement de l'accueil individuel (parents et professionnels)
	Valoriser les métiers de la petite enfance et susciter les vocations
	Inscrire le RPE comme un espace participatif et partenarial
	Garantir la cohérence de l'offre de services petite enfance avec les besoins du territoire
Reconnaitre la parentalité comme un enjeu du territoire	Impulser et faire reconnaître l'implication des parents dans les actions
	Valoriser la famille, et les compétences du parent et du grand parent
	Développer l'éveil culturel et artistique
Valoriser les ressources et les réseaux de l'accueil des enfants sur le territoire	Renforcer et partager l'observatoire de l'accueil petite-enfance et de l'enfance à l'échelle du territoire
	Faire évoluer le réseau des acteurs de la petite enfance et l'enfance
	Faciliter les transitions de la petite-enfance vers la scolarisation
	Valoriser les ressources et les réseaux disponibles de l'accueil de l'enfant scolarisé, prenant en compte son rythme du quotidien

- Valoriser les jeunes par une politique jeunesse concertée :

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Accompagner les jeunes vers l'autonomie	Développer les accompagnements adaptés aux besoins des jeunes (social, professionnel, culturel, logement, mobilité, ...)
	Accompagner les parcours d'insertion des jeunes vers la citoyenneté
	Rendre l'offre du territoire plus lisible par une meilleure connaissance des jeunes et une communication concertée
	Créer des passerelles dans le quotidien des jeunes (scolaire/extra-scolaire)
Promouvoir l'engagement et la participation active des jeunes	Promouvoir les espaces et les initiatives de dialogue et d'expression des jeunes
	Encourager la participation des jeunes et soutenir leur engagement
Construire des parcours de mobilités adaptés aux besoins et caractéristiques de l'ensemble de la jeunesse	Accompagner la mobilité psychologique/intellectuelle des jeunes et de leur famille
	Déployer une politique de mobilité adaptée envers les jeunes du territoire

- Créer des conditions de vie favorables à une installation sur notre territoire rural :

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Favoriser l'accès aux droits	Accompagner vers l'accès aux droits et à l'information
	Offrir des services équitables et accessibles sur le territoire, pour éviter la précarité et l'exclusion
	Promouvoir l'accès au logement et favoriser la mobilité
Rendre visibles et accessibles les services/actions à destination de la population	Optimiser, créer des outils de communication à l'échelle du territoire
	Répertorier l'ensemble des actions et services
Permettre une mixité sociale et générationnelle	Réfléchir de manière concertée les enjeux du territoire
	Valoriser et développer des connexions partenariales
	Développer des dynamiques intergénérationnelles créatrices de lien social

✓d'autoriser M. Le Président au son Représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, le 26 septembre 2023
Et ont signé le Président

AR-Préfecture

079-200041416-20231010-10-DE

La secrétaire de séance,
Huguette ROUSSEAU

Réception par le Préfet : 10-10-2023

Publication le : 10-10-2023

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Proménades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48